

Bordeaux Montpellier  
Toulouse



Chronique

## L'OMC, Chirac et l'agriculture française, par **Éric Le Boucher**

LE MONDE | 10.12.05 | 15h08 • Mis à jour le 10.12.05 | 15h09

**L**e président s'entête. Le ministre se tait. Et le fonctionnaire découragé ne travaille plus. Ainsi va du mauvais pouvoir.

Des hauts responsables de l'administration, probablement nombreux, estiment que la position française sur la PAC (politique agricole commune) n'est pas mauvaise sur le fond, mais qu'elle est excessivement crispée et, dès lors, mal défendue. Des marges de manoeuvre existent qui éviteraient de donner à la France cette image exécration de champion mondial du protectionnisme et qui ne seraient pas dommageables pour l'agriculture nationale, au contraire. Mais ces responsables ne l'écrivent plus. Les notes ne sont plus transmises dans la hiérarchie. Ce serait vain. Tout s'immobilise. La France agricole, retranchée, ne pense plus.

▼ PUBLICITE

Le dossier, il est vrai, n'est pas simple. Quand le camp libéral affirme que la libéralisation des marchés agricoles sera bonne pour tout le monde, abaissant les prix pour les consommateurs du Nord et offrant des débouchés pour les producteurs du Sud, l'argument pèse son poids. Mais quand le protectionniste répond qu'on ne peut laisser les paysages en friche, que la sécurité alimentaire doit être prise en considération et que les multinationales de la bouffe vont déstabiliser les agricultures des pays les plus pauvres, on a envie d'y réfléchir à deux fois.

Alors ? Alors soulignons d'abord que les crispations protectionnistes du Nord, françaises et américaines, vont, très probablement, conduire la réunion de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) de Hongkong la semaine prochaine à un faux accord, voire un échec. L'OMC, institution nécessaire pour réguler les marchés, sera mise en danger. Personne ne pourra s'en réjouir, il n'y a pas de plan B là non plus.

Ensuite, essayons d'y voir plus clair sur les gagnants et perdants d'une libéralisation des marchés agricoles. La Banque mondiale, fervente militante, rappelle à raison que l'agriculture, qui occupe la majorité des emplois dans les pays en développement, reste le moteur principal de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans ces pays. Mais elle nuance en admettant que les bénéfices des politiques de libéralisation dépendent beaucoup des régions et des mises en oeuvre sur le terrain. En outre, les effets trois volets en discussion à l'OMC (fin des politiques de subvention à l'exportation, baisse des droits de douane et recul des aides aux agriculteurs du Nord) diffèrent. Les campagnes des ONG contre les subventions à l'exportation sont exagérées, selon Jean-Christophe Bureau du Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales). Leur suppression serait utile, voire indiscutable, concernant le coton, la viande et le lait, mais il ne faut pas en surestimer le gain

économique global.

Néanmoins, on peut dire schématiquement que les grands bénéficiaires d'un accord à l'OMC seraient les puissances agricoles, comme le Brésil, l'Argentine, l'Australie ou le Canada (les 17 pays du groupe dit de Cairns). Les pays les plus pauvres perdraient les accès favorisés aux marchés occidentaux qu'ils ont obtenus ces dernières années. Ils risquent de se voir supplantés par les producteurs brésiliens. Mais la perte est à la mesure de ce commerce protégé : faible, sauf pour quelques exceptions comme les Caraïbes ou les Fidji. Il ne serait ni difficile ni coûteux de les dédommager. Jean-Christophe Bureau propose de leur donner un accès privilégié dans les pays intermédiaires comme la Chine ou de se tourner vers le FMI (Fonds monétaire international), quitte à modifier les règles de l'OMC.

Quant au Nord, le bénéfice économique global serait là aussi avéré mais modéré. Les consommateurs gagneraient du pouvoir d'achat à la suite de la baisse des prix intérieurs, les finances publiques épargneraient des crédits. Comme le dit justement Tony Blair, l'Europe pourrait mettre cet argent dans la recherche-développement.

Mais la campagne française sera-t-elle couverte de friches ? La France touche 26 % des crédits de la PAC. Selon une étude de Sciences politiques (Groupe d'économie mondiale), 80 % des subventions vont aux 20 % des paysans les plus riches. Cela signifie que certaines exploitations sont de très grande taille, c'est-à-dire seraient très capables de se battre d'égal à égal avec la concurrence. Parmi les 400 000 fermes encore en activité en France, l'Institut Montaigne estime à 150 000 le nombre de celles qui pourraient survivre dans une agriculture libéralisée. La France dispose, en clair, d'une agriculture compétitive dans les céréales, le lait et la viande. En plus, peut prospérer facilement une agriculture de haute qualité de type AOC

Pourquoi, dès lors, la France mène-t-elle un combat uniquement défensif ? Pourquoi ne s'ouvre-t-elle pas des marges de manoeuvre afin d'obtenir, en échange, une arme sur les deux autres dossiers, l'industrie et les services ? Jacques Chirac a réussi en octobre 2002 à arracher une sanctuarisation des crédits de la PAC jusqu'en 2013. Il ne démord pas de cette "victoire" et de cette date. Mais outre qu'une remise en question n'est jamais impossible, le coût économique et politique de cette obstination est extravagant pour l'image de la France à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur, où l'opinion bascule en défaveur de la PAC. Le risque est gros que nos partenaires européens nous poussent dans une politique carrément libérale en 2014, c'est-à-dire demain. Il est temps d'abandonner les crispations pour se demander ce que sera l'agriculture française dans vingt ans, et de s'y préparer.

#### ÉRIC LE BOUCHER

Article paru dans l'édition du 11.12.05

▼ PUBLICITE

#### Le Monde.fr

- » A la une
- » Archives
- » Examens
- » Météo
- » Emploi
- » Voyages
- » Le Desk
- » Forums
- » Culture
- » Carnet
- » Shopping
- » Newsletters
- » Opinions
- » Blogs
- » Finances
- » Immobilier
- » Nautisme
- » RSS

#### Le Monde

- » Abonnez-vous  
15€ par mois
- » Déjà abonné  
au journal



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Conditions générales de vente | Qui sommes-

CLM